

spectacle, montrant à nos païens modernes qui s'entredéchirent au nom de la fraternité, qu'après sept siècles d'existence les Frères Prêcheurs et Mineurs n'ont pas oublié le baiser de S. Dominique et qu'aujourd'hui comme au temps de leurs saints fondateurs, ils ne forment qu'un cœur et qu'une âme.

Une dépêche qui ne donne encore aucun détail vient de nous apprendre la douloureuse nouvelle de la mort de Mgr Poell, qui avait été sacré évêque l'année dernière et nommé Vicaire Apostolique du Chan-si méridional. C'est une grande perte pour ce Vicariat que le zèle Prélat venait d'organiser.

Pendant ce mois de janvier le sacré collège a perdu aussi deux de ses membres les EE. cardinaux Simor et Cristofori. Le cardinal Simor, primat de Hongrie, avait été créé en 1873 par Pie IX et était titulaire de S. Barthélémy en l'île : nos Pères qui desservent cette église ont célébré un service solennel pour le repos de son âme. Le défunt était membre des congrégations du Concile, de la Propagande, de l'index, des Indulgences et Stes Reliques.

Le 31 janvier au soir le cardinal Cristofori rendait son âme à Dieu après avoir reçu pieusement les derniers sacrements et la bénédiction papale. Il avait été créé par Léon XIII en 1889 cardinal diacre du titre des saints Vite et Modeste. Il a été préfet de la Sacré Congrégation des Indulgences et Stes Reliques, membre des S. S. Congrégations des évêques et Réguliers, du Concile, du Cérémonial et de la Lauréane.

Le jour où nous recevions la nouvelle de la mort de Mgr Poell, le Rme P. Général nous avait annoncé la promotion à l'Episcopat du T. R. P. Nicolas Marconi de Trente nommé Evêque de Pulati (Albanie) quelques mois auparavant le T. R. P. Alphonse Sardinias du Collège de Lima, avait été nommé, par Bref Apostolique, évêque de Huanuca (Pérou).

Les *Acta Ordinis* du mois de janvier donnent les noms de nos religieux qui ont quitté leur pays pendant l'année 1890 pour se consacrer aux labours des missions. Ils sont plus nombreux que jamais ; l'Ordre a voulu répondre ainsi à l'appel de notre cardinal Protecteur et du Rme Père Général—17 étaient destinés à la Terre-Sainte, 17 à la République Argentine, 17 à la Chine, 6 à l'Albanie, 3 à Constantinople, 3 à la Régence de Tripoli, 4 à la Haute Egypte, 9 au Maroc et 14 aux Iles Philippines ; en tout quatre-vingt-dix. Ces missionnaires proviennent des différentes Provinces de l'Ordre : 41 viennent de l'Italie, 23 de l'Espagne et 3 de l'île de Malte. L'Amérique du Nord en a envoyé 2 ; l'Autriche 1, la Province St-Louis de France 7 et la Corse 2. Les Pères Récollets d'Angleterre 1, ceux de France 1, ceux de Belgique 15 et ceux de Hollande 4.

En dépit des persécutions et des calomnies, les enfants de St-François continuent la mission que leur a confiée leur Séraphique Père et vont par tout le monde porter la bonne nouvelle de l'Evangile.

FR. FRANÇOIS MARIE.

—Nous ne savons si un chapelet du Précieux Sang peut être indulgencié ; mais à la récitation des prières de ce chapelet sont attachées : 1o. *Sept ans et sept quarantaines*, une fois le jour. — 2o. *Indulgence plénière* une fois le mois, au jour de leur choix, pour ceux qui l'ont récitée chaque jour du mois. Conditions : confession, communion, prière selon les intentions du Pape. (Pie VII. 18 oct. 1815).